

● (1150)

Je sais que le député connaît l'exemple de deux sociétés bien en vue, Shell Canada et la Banque de Montréal, qui ne paient absolument aucun impôt fédéral. Tout le monde sait les bénéfices que réalisent ces deux sociétés. Le Canadien moyen s'en indigne et souhaite trouver les moyens d'éviter l'impôt, non parce qu'il est malhonnête, mais parce qu'il sait qu'on lui demande de payer une part indue des impôts fédéraux.

De ce fait, nous forçons une grande partie de l'économie canadienne à opérer en marge de la légalité. Selon certaines estimations, cette économie noire se monte à environ 15 milliards de dollars, du fait que les Canadiens font tout ce qu'ils peuvent pour fuir le Revenu national. Cette attitude est malsaine, elle n'est pas dans notre intérêt, mais elle découle obligatoirement des politiques actuelles du Revenu national.

M. Beatty: Monsieur le Président, je voudrais poser au député une simple question. Au début de ses remarques, il a dit que ses collègues néo-démocrates s'inquiétaient profondément des abus du ministère du Revenu national. Il sait qu'au cours des deux derniers mois aucun sujet n'a été plus à l'ordre du jour et jamais le Revenu national n'a été mis en cause plus souvent, lors de la période des questions orales. Des douzaines de questions ont été posées. Pourquoi le NPD n'en a-t-il posé aucune?

M. Riis: Monsieur le Président, ce que j'essaie de faire ressortir, et de toute évidence sans beaucoup de succès auprès du député, c'est que le NPD a pendant des années attiré l'attention sur les injustices de notre régime fiscal. Lorsque nous avons soulevé le cas de sociétés canadiennes ou de particuliers qui ne paient pas un sou d'impôt, est-ce qu'il y a eu un progressiste conservateur qui s'est levé pour dire la même chose? Jamais! Lorsque les membres de notre parti ont essayé, à maintes et maintes reprises, de faire remarquer les injustices du régime fiscal dont jouissent les banques, est-ce qu'un seul député progressiste conservateur s'est jamais levé pour nous seconder? Jamais.

Pour répondre à la question du député, à propos des offensives du Revenu national contre un certain nombre de nos électeurs—pour ma part, je peux citer plus de 45 ou 50 cas—mes collègues et moi-même intervenons en leur nom auprès du ministère du Revenu national. Je suis heureux de dire qu'à maintes reprises, nous avons pu obtenir un réexamen et le problème a été rectifié. D'après ma propre expérience, lorsque j'interviens au nom de mes électeurs, je peux dire que j'ai satisfaction.

Nous avons estimé que la question avait été suffisamment débattue par les députés de l'opposition, par la presse nationale et d'autres personnes, de sorte qu'elle était parfaitement claire et, si nous ne nous sommes pas levés, cela ne signifie absolument pas que les députés du NPD ne font rien pour les contribuables à ce sujet. Je suis heureux de dire que nos interventions au nom de nos électeurs ont été fructueuses dans la plupart des cas.

Les subsides

M. Fisher: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les commentaires du député. Je le félicite d'avoir exposé son point de vue comme il l'a fait. Nous l'avons déjà entendu et si ce n'est pas le cas de certains conservateurs ils devraient peut-être venir à la Chambre plus souvent.

Ma question concerne l'exemple que le député a donné au sujet des éleveurs en difficulté. J'espère qu'il demandera à son collègue qui parlera de la situation des artistes de traiter de ce problème également. Lorsque nous avons mis sur pied le système basé sur les rentrées pour les agriculteurs et les éleveurs, nous avons adopté un régime fiscal intéressant dont ils pouvaient se prévaloir. Cette exception intéresse les contribuables. Mais en revanche, elle oblige Revenu Canada à recourir à des méthodes extraordinaires pour déterminer si les contribuables se conforment bien à la réglementation régissant cette exception ou en abusent puisqu'elle est si attrayante. Nous avons entendu le témoignage d'organismes agricoles qui la jugent intéressante et nous prient de veiller à ce qu'on n'en abuse pas, car ils souhaitent la voir maintenue. Voilà le conseil qu'ils nous ont donné.

Quant au cas de l'éleveur qui a dû trouver une autre source de revenus, que conseille le député au gouvernement pour éviter précisément ce problème? Je pose bien sérieusement la question, car je crois que les agriculteurs de tous les coins du pays ont subi de réelles difficultés à cause de la baisse de leurs revenus et de la hausse des taux d'intérêt et ont dû trouver ailleurs une source de revenus supplémentaires. Nous avons besoin des conseils de députés sincères comme lui qui ont de l'expérience dans ce domaine et pourraient avoir des idées à nous proposer à cet égard. Nous ne voulons pas abuser du système, mais nous devons nous assurer que des contribuables malchanceux n'en abusent pas non plus. J'espère obtenir un conseil du député.

M. Riis: Très brièvement, je suis d'accord avec le député sur un des points. Je veux parler des difficultés auxquelles font face aujourd'hui les producteurs authentiques du fait que des individus exploitent à leur avantage les dispositions du régime fiscal, au détriment de l'éleveur légitime. Quand je parcours certaines vallées de ma circonscription, je trouve inquiétant de constater que certains éleveurs légitimes ont du mal à maintenir leur exploitation à flot tandis que leur voisin qui pratique le même élevage par passe-temps cherche essentiellement à perdre de l'argent. C'est le genre de difficulté que j'entrevois à cet égard.

Mais si un vérificateur examine attentivement les livres d'un éleveur authentique et comprend le moindrement ce qui est en jeu dans ce type d'entreprise, il n'aura absolument aucun mal à déterminer qui est authentique et qui ne l'est pas et qui se sert des dispositions du régime fiscal à une fin légitime. Tout ce que je veux dire—et je l'ai entendu également de la part de députés de l'opposition officielle—c'est que les agents du fisc devraient faire preuve de plus de compréhension.

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. Débat.